

marchands drapiers, offrent de faire un corps de logis au nom de la corporation. Cela en fait déjà quatre si nous ne nous trompons.

En juin, le 40, Gaspard Dugué, conseiller du roi et trésorier de France, donne 6,000 livres pour être employées au bâtiment et pavillon des pauvres enfants « on avertira, » est-il dit, « le sieur Picquet *qui a fait le plan du dit bâtiment*, afin qu'il lui plaise marquer la dite place.» On voit, en conséquence, que si Martellange avait fourni l'idée première, ce n'était point à lui qu'on, en rapportait la paternité.

En 1619 (13 janvier), Pelot, recteur, avec Poculot, offrirent de faire bâtir un grand bâtiment, et en 1620 (12 janvier), l'archevêque et le chapitre contribuèrent pour la moitié de l'église, soit 7,000 livres chacun, y compris les 1,000 livres qu'ils avaient déjà payées (224). La séance du bureau du 10 mars 1622 eut lieu à N.-D. de la Charité, et en juin on y amena en bateau les pauvres qui se trouvaient à Saint-Laurent. Les paneteries et fours furent exécutés en 1623 aux frais du sieur Blauf sur un plan qu'il avait fait dresser.

Sans prétendre grossir de parti pris l'œuvre de Martellange, déjà si importante, comme on l'a vu, nos conjectures tendent à lui attribuer, en grande partie, les dispositions si simples et si sages de notre hospice.

Nous savons d'abord que très-complaisant de sa nature, notre Lyonnais fournit des conseils à un grand nombre d'établissements, et il est naturel qu'il ait aidé le plus

(224) On doit citer encore parmi les premiers fondateurs des bâtiments de l'Hospice, Horace Cardon, Jacques Moyron, baron de Saint-Trivier, des négociants allemands, suisses et italiens, etc., etc., qui permirent, par leurs deniers, l'achèvement du claustral.